

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES  
CONVENTION DE TRAVAUX**

**LIVERDUN - Lerebourg – Requalification - T  
P09RD40H062**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Liverdun pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification du site Lerebourg localisé sur son territoire communal afin de créer un équipement public structurant,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement de travaux de désamiantage et de déconstruction sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 800 000 € TTC pris en charge à 100% par l'EPFL.

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec commune de Liverdun la convention de travaux annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.


Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

VU ET APPROUVÉ,  
LE 17 NOV. 2018

Pour le Préfet et par délégation  
Le Préfet de Région, pour les Affaires  
Régionales et Européennes

  
Blaise GOURTAY